



SAISON 2011 / 2012
CADETS (1995/1996)
JUNIORS (1993/1994)
CADETTES (- 18 ANS)

LES EDUCATEURS, LES ENTRAÎNEMENTS, LES MATCHS

Les éducateurs et dirigeants:



Cadets : Fred MAGENDIE



Juniors : Franck JAMES



Cadettes : Danielle PACREAU



Référent administratif Juniors: Françoise JAMES



Référent administratif Cadettes : Sophie ROYER

Les entraînements :



Cadets/Juniors : le mercredi de 18h30 à 20h30



Cadets/Juniors : le vendredi de 19h à 21h (entraînement commun avec Beaucaire en alternance)



Cadettes : le mardi de 18h30 à 20h30

Les matchs :

Le Marguerittes Rugby Club est inscrit dans le championnat de Provence cadet Teulière B et Philiponeau en junior, dans le cadre d'une entente avec le Beaucaire Rugby Club. Cette entente fait l'objet d'une convention et d'un projet pédagogique cosignés par les deux clubs. Les cadettes sont inscrites en jeu à 7.

Les matchs se dérouleront le samedi après midi selon un calendrier qui vous sera communiqué ultérieurement. Les matchs à domicile auront lieu à Marguerittes et à Beaucaire en alternance.

La compétition n'est qu'un outil, elle fait partie intégrante du processus de formation, mais il faut en éviter les excès, les résultats étant secondaires, la priorité reste toujours à la formation des jeunes joueurs. Rechercher la victoire sur le terrain est nécessaire mais sans lui donner une importance excessive et en excluant tout esprit de *championnite* avec les excès que cela entraîne. Enfin le comportement des éducateurs et des parents se doit d'être exemplaire sur le terrain mais également en dehors.

Les responsables de l'équipe veilleront à ce qu'il en soit ainsi.

Toutes ces rencontres doivent se dérouler dans un esprit de fête et de convivialité.

Le transport pour les matchs sera effectué soit en car pour les longs déplacements, soit en voiture personnelle, au départ et retour au stade de Marguerittes.

Le transport pour les entraînements à Beaucaire sera effectué par les familles.

En cas de modification un panneau d'affichage situé à l'intérieur du stade, le site Internet (www.marguerittesrugbyclub.fr) et le numéro d'infos (06.26.17.97.26) sont prévus à cet effet. Pensez à les consulter.

Lors des matchs, nous demandons aux joueurs d'avoir leur tenue aux couleurs du club.

Un survêtement, un short et une paire de chaussettes seront fournis par le club.

Lors de son inscription au sein du Club, le joueur s'engage de façon tacite, à participer de manière assidue, aux entraînements et aux matchs. Merci de bien vouloir nous aider en rappelant à votre enfant, de façon régulière, qu'il a passé un contrat moral avec le club et ses éducateurs.

CONTACTS

Bureau :

Rémi NICOLAS
Patrick ADRIANO
Sandra FONTANELLI
Sybille BROS
Alain LEROY
Frédéric MAGENDIE
Rémy DEMOULIN
William FRICON
Richard GOUVERNET

Président
Vice Président
Trésorière
Secrétaire
Responsable Ecole de Rugby

Site internet :

www.marguerittesrugbyclub.fr

Adresse postale :

MARGUERITTES RUGBY CLUB
Boîte Postale 78
30320 MARGUERITTES

Contacts :

Rémi NICOLAS : 06.09.14.42.38 contact@marguerittesrugbyclub.fr

Sybille BROS : 06.81.76.28.20 secretariat@marguerittesrugbyclub.fr

Alain LEROY: 06.27.54.88.25 ecolederugby@marguerittesrugbyclub.fr

Sandra FONTANELLI : comptabilite@marguerittesrugbyclub.fr

Fred MAGENDIE: 06.26.17.97.26

Franck JAMES : 06.24.63.85.47

Sophie ROYER : 06.10.92.21.07

Infos Cadets et Juniors: 06.26.17.97.26

INSCRIPTIONS

Les documents sont à retirer auprès de Sybille BROS lors de l'entraînement ou à télécharger sur le site www.marguerittesrugbyclub.fr (sauf AS et licence).

Liste des documents à rendre avant le 30 septembre 2011 :

- 2 photos d'identité
- 3 timbres
- la fiche de renseignement complétée recto verso
- une photocopie de la carte d'identité recto verso, ou du livret de famille
- la cotisation de 120 €
- l'AS complètement remplie, signée et tamponnée par le médecin.

Le dossier dûment complété sera remis à Sybille BROS lors de l'entraînement.

Si le dossier est incomplet, votre enfant ne pourra être licencié et ne sera donc pas assuré pour la pratique du rugby et nous serons dans l'obligation de lui refuser l'accès au terrain.

Si le nombre d'enfants par éducateur et par catégorie est trop important, le club se réserve la possibilité de limiter les inscriptions en donnant la priorité aux anciens licenciés, puis aux premiers inscrits.